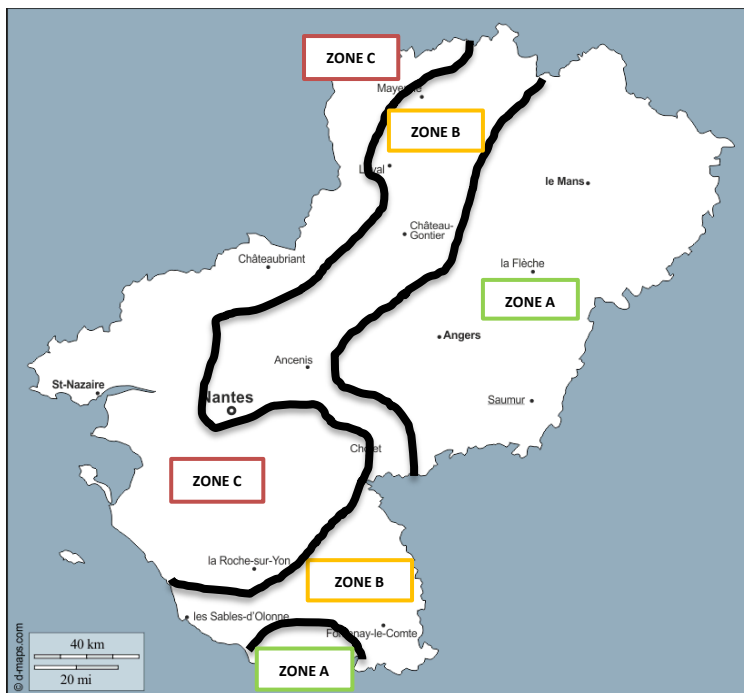


# Synthèse des reliquats d'azote sortie hiver 2023 sous céréales à paille sur la région Pays de la Loire

Les prescripteurs : CAVAC, TERRENA, COOPERL, GENEOPOLIS, PELE AGRI-CONSEIL, AGRIAL, AGRI NEGOCE, UAPL et la Chambre régionale d'Agriculture des Pays de Loire ont fédéré leurs résultats de reliquats azotés sur 2391 parcelles.

Des différences statistiques significatives en pluviométrie ont été mises en avant, entre le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et le 31 janvier 2023, avec trois zones différentes (zone A, B, et C).



## Carte des précipitations du 01/09/22 au 31/01/23 :

**Zone A** : entre 220 et 330 mm (médiane = 294)

**Zone B** : entre 330 et 400 mm (médiane = 365)

**Zone C** : entre 400 et 650 mm (médiane = 437)

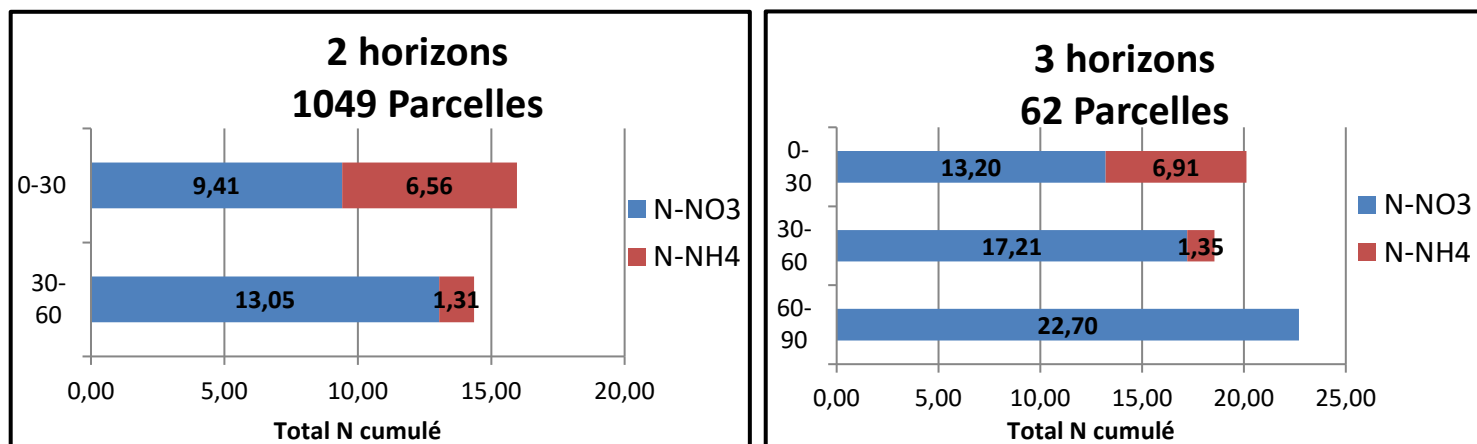
Pour les sols peu profonds, la moyenne des reliquats est de 17 kg/ha sur sables et sols limoneux et de 23 kg/ha pour les sols argileux, argilo-calcaires et les marais pour les zones climatiques A et B. La moyenne des reliquats est de 16 kg/ha pour la zone C quelle que soit la texture du sol.

En sols moyennement profonds, la moyenne des reliquats est différenciée en fonction des zones climatiques et des textures de sols : de 25 à 32 kg/ha sur sables, de 25 à 37 kg/ha pour les sols limoneux et de 37 à 52 kg/ha pour les sols argileux, argilo-calcaires et les marais.

Pour les sols profonds la moyenne des reliquats est de 56 kg/ha sur sables et sols limoneux et de 85 kg/ha pour les sols argileux quelle que soit la zone climatique.

- Profils des reliquats valorisables dans les sols

Après suppression des valeurs non cohérentes (en N-NH<sub>4</sub>), on applique la règle de calcul du COMIFER pour déterminer les reliquats valorisables (prise en compte pour N-NH<sub>4</sub> de 100 % en horizon 1, 33 % en horizon 2 et 0 % en horizon 3).



	Zones	Texture de sol			Si précédents
		Sable	Limon	Argile, argile calcaire et marais	Tournesol
Sols peu profonds < 30 cm	A + B	17		23	
	C	16			
Sols moyennement profonds 30 à 60 cm	A	26	37		
	B	32		52	
	C	25		42	-3*
Sols profonds > 60 cm	A+B+C	56		85	

\* à soustraire de la valeur obtenue après la texture de sol

Le tableau ci-dessus aide l'exploitant à retenir la valeur à considérer pour ses parcelles en céréales à paille. En l'absence d'analyse de reliquat sur l'exploitation, les éléments de ce tableau doivent être pris en considération, mais attention, une analyse classique reste obligatoire.

La synthèse a montré des différences statistiques significatives pour les différentes textures de sols et sur le précédent tournesol. Il faudra donc retrancher du reliquat sélectionné la valeur de 3 pour un précédent tournesol en sols moyennement profonds dans la zone climatique C. Exemple : une parcelle de blé en sol limoneux moyennement profonds dans la zone C avec un précédent tournesol retiendra un reliquat de 22 (25-3).

Aucune différence significative n'a par contre été identifiée pour les apports organiques des années précédentes, ou sur les apports à l'automne précédent ou derrière retournement de prairies ou sur les autres précédents.

La synthèse des reliquats Pays de la Loire est réalisée par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, après avis favorable du GREN Pays de la Loire (Groupe Régional d'Expertise Nitrates) ce 02/03/2023 et après validation par les services techniques de l'Etat le 10/03/2023.

Les outils de pilotage comme Mes Satimages permettront de réajuster au mieux la dose en fonction de l'évolution de la culture jusqu'à la récolte.

*Agathe LEMOINE / Pierre MULLIEZ / David LEDUC (Chambre d'agriculture des Pays de la Loire)*